

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de la Convocation :</b> 8 janvier 2024
<b>Date de l’Affichage :</b> 16 janvier 2024
<b>Conseillers en exercice :</b> 11  Présents : 8  Votants : 9

**Le 15 janvier 2024**  
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

**Étaient présents:**

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL – Lysiane PY -  
Myriam PETHITHORY - Pascale PION  
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT - Olivier formant la majorité des  
membres en exercice.

**Absents excusés :** Mme Céline SCHWARTZ  
MM. Olivier CARREY- Jean-Pierre MUSSIO

**Procurations :** Olivier CARREY à Carole THOUESNY

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

**OBJET: Convention avec la Banque Alimentaire**

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention de partenariat proposé par la Banque Alimentaire définissant les engagements de la Banque Alimentaire (recherche et mise à disposition de denrées, ...) et ceux de la commune notamment la distribution gratuite des produits alimentaires auprès de personnes en difficultés orientées par un travailleur social.

La cotisation annuelle est fixée à 80€uros. Une participation de solidarité est demandée pour un montant de 14 cts / kg de produits distribués pour 2023 et 16 cts /kg pour 2024

L’exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l’unanimité des voix :

- approuve les termes de la convention présentée
- autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 16 janvier 2024

Madame Le Maire,



Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le



ID : 025-212501969-20240115-DCM\_20247-DE